

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 15 du 25 février 2022**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 6

#### **ERRATUM**

à l'arrêté N° 2022-01 du 25 janvier 2022 précisant le référentiel opérationnel des militaires placés sous l'autorité du ministre de la défense.

Du 21 février 2022

## **ERRATUM à l'arrêté N° 2022-01 du 25 janvier 2022 précisant le référentiel opérationnel des militaires placés sous l'autorité du ministre de la défense.**

Du 21 février 2022

NOR A R M S 2 2 0 0 4 4 8 Z

---

Texte(s) modifié(s) :

↳ [Arrêté N° 2022-01 du 25 janvier 2022 précisant le référentiel opérationnel des militaires placés sous l'autorité du ministre de la défense.](#)

Référence de publication :

---

L'arrêté N° 2022-01 du 25 janvier 2022, précisant le référentiel opérationnel des militaires placés sous l'autorité du ministre de la défense est modifié comme suit :

Remplacer :

Art. 2. Les dispositions du présent arrêté s'appliquent aux rémunérations dues à compter de janvier 2022.

Par :

Art. 2. Les dispositions du présent arrêté s'appliquent aux rémunérations dues à compter du mois de janvier 2022.

.